

Projet de soutien scientifique au Datawarehouse Marché du Travail et Protection Sociale (DWH MT & PS). Rapport de la réunion du groupe d'utilisateurs du 15 décembre 2022.

Consortium :

Coordinateur : Prof. Wim Van Lancker (CeSO, KU Leuven)

Promoteurs: Prof. Wim Van Lancker (CeSO, KU Leuven), Prof. Pierre Desmarez (Centre Metices, ULB), Prof. Luc Sels (Steunpunt Werk, KU Leuven)

Chercheurs : Bram Audenaert (CeSO, KU Leuven), Joy Schols (CeSO, KU Leuven), Vivien Gain (Centre Metices, ULB), Bart Scholiers (Steunpunt Werk, KU Leuven), Hans Peeters (Bureau fédéral du plan)

1. Présents et excusés

Présents:

Astudillo Fernandez Aina	IBSA
Audenaert Bram	CeSO (KU Leuven)
Boudry Bernadette	Banque nationale de Belgique
Bouidida Abdeltif	Service fédéral des pensions
Brijs Chris	BCSS
Burnel Valérie	SPF Emploi
Clette Emilie	SPP - IS
Cortvriendt Roma	INASTI
Danhier Julien	Fédération Wallonie-Bruxelles
De Spiegeleire Marilyne	SPF Emploi
De Smet Ruben	Steunpunt Werk (KU Leuven)
Desmarez Pierre	Centre Metices (ULB)
Devlamincck Julie	INASTI
Dewitte Pieter	Statbel

Dupont Geraldine	Opgroeien
Duvivier Marie	Statbel
Gaasendam Chris	Departement Werk & Sociale Economie
Gain Vivien	Centre Metices (ULB)
Goffin Valérie	Statbel
Hendrickx Koen	Bureau fédéral du plan
Heylen Vicky	Province du Brabant flamand
Huegaerts Kelly	INAMI
Marynissen Leen	Universiteit Antwerpen
Marynissen Rudy	Province d'Anvers
Masala Marina	Banque nationale de Belgique
May Xavier	ULB
Noppe Jo	Statistiek Vlaanderen
Peteryns Pim	BCSS
Quintelier Ellen	Statbel
Scholiers Bart	Steunpunt Werk (KU Leuven)
Schols Joy	CeSO (KU Leuven)
Swaelens Frédéric	SPP - IS
Taymans Jean	ETNIC
Van Camp Guy	Bureau fédéral du plan
Vanholsbeeck Marc	Fédération Wallonie-Bruxelles
Vanthomme Katrien	Universiteit Gent
Vivet Veerle	SPF Santé publique
Waerniers Rachel	UNIA

Excusés:

Debecker Fabienne	FOREM
Laenen Silke	SPF Sécurité sociale
Manfron Jean-Marc	FOREM
Nauwelaerts Carl Philip	BCSS
Ndame Samuel	Office de la naissance et de l'enfance
Van Mechelen Natascha	SPF Sécurité sociale

2. Ordre du jour

2.1. Agenda

État des lieux (Chris Brijs – BCSS)

Un système de suivi pour la cohorte de nouveaux arrivants (Joy Schols – CeSO)

Jeunes NEET (Bart Scholiers – Steunpunt Werk)

Développement d'indicateurs sur les bénéficiaires d'allocations (Bram Audenaert – CeSO)

Indicateurs d'efficacité des politiques de remises à l'emploi (Vivien Gain – Centre Metices)

Indicateur d'origine socio-économique (Vivien Gain– Centre Metices)

Coordonnées géographiques dans le DWH MT & PS (Chris Brijs – BCSS)

2.2. Liste des documents transmis (ces documents sont joints au rapport)

Présentation de Chris Brijs sur l'état des lieux (NL/FR)

Présentation de Joy Schols sur le système de suivi pour la cohorte de nouveaux arrivants (NL/FR)

Présentation de Bart Scholiers sur les jeunes NEET (NL/FR)

Présentation de Bram Audenaert sur le développement d'indicateurs sur les bénéficiaires d'allocations (NL/FR)

Présentation de Vivien Gain sur les indicateurs d'efficacité des politiques de remise à l'emploi (NL/FR)

Présentation de Vivien Gain sur l'indicateur d'origine socio-économique (NL/FR)

Présentation de Chris Brijs sur les coordonnées géographiques dans le DWH MT & PS (NL/FR)

2.3. Synthèse de la discussion, des conseils et des recommandations

Présentation de Chris Brijs – Etat des lieux : aperçu des fichiers de données disponibles

Guy Van Camp (Bureau fédéral du plan) demande si les données sur l'éducation de Statbel proviennent du Census, et si oui, si elles seront fournies annuellement au DWH MT&PS.

Chris Brijs (BCSS): l'intention est de mettre à jour les données de Statbel déjà présentes dans le DWH MT&PS. La mise à jour sera effectuée en une fois pour toutes les années après 2017. Statbel prévoit l'élaboration de ces données pour mars 2024. Nous attendons ces données plutôt pour fin 2023.

Pieter Dewitte (Statbel) indique que la deadline prévue pour la confection de ces données est effectivement mars 2024. Ce qui est attendu pour le moment est le travail de rassemblement des différentes sources de données. Cela se fera dans les prochains mois. Statbel essaiera de toute façon de livrer les données le plus rapidement possible.

Guy Van Camp (Bureau fédéral du plan): Le but est-il de mettre en place des fichiers par année et de les livrer au DWH MT&PS?

Pieter Dewitte (Statbel) confirme que c'est bien l'objectif.

Chris Brijs (BCSS) demande si la qualité des données des années précédant 2017 n'est pas un peu moindre.

Pieter Dewitte (Statbel) soutient que ce n'est pas le cas. La question est plutôt que pour les années précédant 2017, Statbel ne dispose pas des données sur les inscriptions.

Présentation de Chris Brijs – État des lieux : divers

Il n'y a pas de question ou de commentaire sur cette partie.

Présentation de Chris Brijs – État des lieux : applications web

Il n'y a pas de question ou de commentaire sur cette partie.

Présentation de Chris Brijs – État des lieux : explication des projets

Il n'y a pas de question ou de commentaire sur cette partie.

Présentation de Joy Schols – Système de suivi pour la cohorte de nouveaux arrivants

Chris Gaasendam (Departement WSE) demande quel est le planning de la suite du projet et affirme qu'il serait utile de faire une distinction entre les types de nouveaux arrivants (réfugiés, migration du travail, etc.). Il demande si une telle distinction est en cours d'élaboration.

Joy Schols (CeSO) : en ce qui concerne le planning nous sommes toujours en train d'effectuer des tests mais il est attendu que nous puissions fournir des résultats aux utilisateurs dans le courant de l'année 2023. De plus, nous ne faisons pour le moment pas de distinction entre les types de nouveaux arrivants. Il est cependant possible de demander, dans une demande de données ad hoc, des variables supplémentaires afin d'apporter plus de précisions.

Chris Brijs (BCSS) indique qu'actuellement seule la première situation du motif de séjour est connue au sein du DWH MT&PS. Des données supplémentaires de l'Office des étrangers peuvent éventuellement être intéressantes pour ce projet. Chris a une réunion demain avec le cabinet de la Secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration, Nicole de Moor, dans le cadre d'une demande de données pour laquelle l'Office des étrangers est également partie prenante.

Joy Schols (CeSO) indique qu'il peut être utile d'organiser une réunion avec Chris Gaasendam, pendant laquelle nous pourrions voir de quelles possibilités nous disposons pour distinguer les types de nouveaux arrivants.

Rudy Marynissen (Province d'Anvers) demande si l'objectif est d'analyser la mobilité géographique des nouveaux arrivants. Rudy indique que pour les demandeurs d'asile, il y a une grande différence entre leur premier lieu de résidence et leur lieu de résidence quelques années après leur arrivée. Initialement ils ont tendance à être dispersés sur le territoire. Après quelques années ils résident surtout dans des zones urbaines et péri-urbaines.

Chris Brijs (BCSS) : La question porte-t-elle sur la période pendant ou après la procédure?

Rudy Marynissen (Province d'Anvers) : Également après la procédure.

Bart Scholiers (Steunpunt Werk) : Il me semble que cela concerne plutôt la deuxième partie de ce projet, à savoir les suggestions sur comment suivre les nouveaux arrivants sur le long terme. À côté de la mobilité socio-économique, on peut également suivre la mobilité géographique à travers le temps via le lieu de résidence. Ces données peuvent être incluses dans les demandes ad hoc. Nous allons également probablement proposer la distinction entre nouveaux arrivants dans l'application web sur la mobilité socio-économique, qui inclut si je ne me trompe pas le lieu de résidence pour chaque année.

Chris Brijs (BCSS) : Dans l'application web sur la mobilité socio-économique, le lieu de résidence est limité à la région. De plus, le lieu de résidence n'est connu qu'une fois par an dans le DWH MT&PS.

Présentation Bart Scholiers – Jeunes NEET

Il n'y a pas de question ou de commentaire sur cette partie.

Présentation Bram Audenaert – Développement d'indicateurs sur les bénéficiaires d'allocations

Rudy Marynissen (Province d'Anvers) demande en premier lieu s'il est également possible de calculer ces résultats au niveau du ménage, et en second lieu s'il existe des données portant non seulement sur les allocations mais aussi sur la contribution d'individus et de ménages à la sécurité sociale.

Bram Audenaert (CeSO) : En ce qui concerne la première question, c'est certainement possible étant donné que le DWH MT&PS contient des informations à propos de la personne de référence d'un ménage. L'objectif est également de mettre cela en place au niveau du ménage. Les allocations sont de plus parfois accordées au niveau du ménage entier et non à des individus. En ce qui concerne la deuxième question, cela ne semble pas possible. Cela ne fait pas partie du projet. Mais nous pouvons l'inclure une fois que les indicateurs seront prêts.

Frédéric Swaelens (SPP IS) demande, pour le troisième sous-indicateur, où se situent le droit à l'intégration sociale et le droit à l'aide sociale.

Bram Audenaert (CeSO) : ces aides se trouvent dans les allocations d'assistance sociale, et pour ce projet nous ne retenons que le revenu d'intégration et l'équivalent du revenu d'intégration.

Présentation Vivien Gain – Indicateurs d'efficacité des politiques de remise à l'emploi

Rudy Marynissen (Province d'Anvers) demande s'il est possible d'ajouter des variables contextuelles, telles que la phase de conjoncture ou les critères d'éligibilité pour bénéficier d'une mesure.

Vivien Gain (Centre Metices) trouve la remarque pertinente mais n'a pas d'information sur comment réaliser cela.

Chris Gaasendam (Département WSE) demande pour quelles politiques ces indicateurs peuvent être utilisés.

Vivien Gain (Centre Metices) indique que ces indicateurs peuvent être utilisés pour toutes les politiques pour lesquelles des données sont disponibles au sein du DWH MT&PS. D'autres mesures seront encore ajoutées, comme la formation professionnelle,

par exemple. Vivien demande si Chris lui-même a des exemples de mesures non encore mentionnées.

Chris Gaasendam (Département WSE) : le Département WSE a de nombreuses politiques à évaluer et ce faisant, nous devons réfléchir aux indicateurs pertinents pour les évaluer. C'est pourquoi j'ai trouvé particulièrement intéressant de savoir quelles mesures votre projet inclut.

Présentation Vivien Gain – Indicateur d'origine socio-économique

Xavier May (ULB) demande si nous tenons compte du fait qu'un diplôme universitaire obtenu par un jeune n'est pas le même qu'un diplôme universitaire obtenu par une personne plus âgée ?

Vivien Gain (Centre Metices) indique que ce point n'a pas encore été discuté dans le groupe de travail lié à ce projet, mais que cela serait certainement intéressant à examiner.

Xavier May (ULB) : En ce qui concerne le revenu, travaillez-vous avec des déciles pour pouvoir faire une comparaison ?

Vivien Gain (Centre Metices) : En effet, nous travaillons sur un index qui nous permettra de comparer les revenus en fonction des années (de 2005 à 2013).

Guy Van Camp (SPF SS) demande comment est construit l'indicateur de logement.

Vivien Gain (Centre Metices) indique que ces données proviennent de Statbel. Il faut encore décider de comment les intégrer à l'indicateur.

Guy Van Camp (SPF SS) : Ces données sont-elles disponibles de façon permanente au sein du DWH MT&PS ou sont-elles disponibles uniquement dans le cadre de la demande de données liée au projet ?

Chris Brijs (BCSS) : Elles ne sont disponibles que dans le cadre de la demande liée au projet.

Présentation Chris Brijs – Coordonnées géographiques dans le DWH MT&PS

Rudy Marynissen (Province d'Anvers) demande quelles sont les possibilités pour les utilisateurs en ce qui concerne les informations des données "Best Address". Le niveau minimum est-il à nouveau le secteur statistique ?

Chris Brijs (BCSS) indique que les données pourraient surtout être utilisées pour des demandes de données ad hoc. Dans le DWH MT&PS lui-même, le niveau minimal de la résidence de l'individu est le secteur statistique, dont les coordonnées du centre géographique sont connues. Dans le DWH MT&PS, un individu ne peut pas être lié à une

adresse précise et par conséquent pas aux coordonnées géographiques d'une adresse précise. Mais, dans le cadre de demandes de données ad hoc, des recherches pourraient être effectuées (pour des échantillons limités) dans le registre national sur les adresses d'individus. Les coordonnées de la résidence exacte pourraient alors être associées à un individu. La possibilité de calculer le chemin le plus court entre deux points n'a pas encore été explorée.

Rudy Marynissen (Province d'Anvers): vous déclarez que la couverture des données est faible, pouvez-vous donner un pourcentage à ce sujet ?

Chris Brijs (BCSS) dit qu'il ne peut pas donner de pourcentage à ce sujet. Le problème des données manquantes doit être résolu avant que cela puisse être utilisé.

2.4. Varia

Aucun commentaire général n'a été fait.

2.5. Date de la prochaine réunion

Aucune nouvelle date pour le prochain groupe d'utilisateurs n'a été prévue.